

## Décision 2023/8



### Portant résiliation anticipée du marché public de travaux pour la réhabilitation du bâtiment communautaire à destination touristique fluvestre au Lieu-dit « Les Près de l'Église » à Rejet-de-Beaulieu

L'appel à projet concernant le développement de la maison éclusière de Rejet-de-Beaulieu ayant été classé infructueux, la Communauté d'Agglomération met fin au projet de rachat et de travaux du site.

Le marché public de travaux est résilié.

Conformément à l'article 50.4 du CCAG-TVX, les titulaires déchus obtiendront une indemnité de 5% du montant des prestations restant à réaliser à savoir :

Lot 1	DUCARNE	5 322,15 €
Lot 2	TOMICO	612,79 €
Lot 3	EIN	1 032,09 €
Lot 4	DESCAMPS TP	1 426,45 €
	TOTAL	8 393,48 €


*Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1618-1, L1618-2, L2122-22 et R1618-1,*

*Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis,*

*En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,*

## DÉCIDE

- **De résilier par anticipation le marché public ;**
- **D'indemniser les titulaires déchus à hauteur de 5% du montant des prestations restant à réaliser conformément au tableau ci-dessus.**

<p><b>Acte certifié exécutoire</b> Transmission en Sous-Préfecture le 13/03/2023 Publication le 13/03/2023 <i>Vu, Le Président – Serge SIMEON</i></p>	<p>Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 13/03/2023 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p> 
---	---

### **IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2023_8
Objet :	Portant résiliation anticipée du marché public de travaux pour la réhabilitation du bâtiment communautaire à destination touristique fluvestre au Lieu-dit « Les Près de l'Église » à
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200030633-20230313-DEC2023_8-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200030633-20230313-DEC2023_8-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Autre document)</b> Nom original : DEC2023.8.pdf Nom métier : 99_AU-059-200030633-20230313-DEC2023_8-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	154 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 mars 2023 à 14h12min45s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 mars 2023 à 14h13min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 mars 2023 à 14h13min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 mars 2023 à 14h13min16s	Reçu par le MI le 2023-03-13